



**LEVALL'**  
**ART**

LES LEVALLOISIENS  
S'EXPOSENT

**DU 3 AU 24**  
**SEPTEMBRE 2021**

Pour tout renseignement  
contactez le 01 47 15 31 78

## FICHE D'INSCRIPTION

Questionnaire et règlement à retourner dûment signés **avant le jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021**

à Lydia Tétard – Gestionnaire des expositions culturelles  
L'Escale – 25 rue de la Gare – 92300 Levallois  
ou par mail à [ltetard@ville-levallois.fr](mailto:ltetard@ville-levallois.fr)

**ÉCRIRE EN LETTRES CAPITALES**

Nom et Prénom .....

Adresse .....

.....

Numéro de téléphone .....

E-mail .....

Site internet .....

Spécialité .....

L'artiste souhaite avoir

3 affiches

10 cartons d'invitation

# RÈGLEMENT

## Article 1 : But et lieu

Afin de promouvoir la création artistique levalloisienne dans les domaines suivants : peinture, sculpture, gravure, dessin, aquarelle, pastel, photographie, broderie d'art, céramique, la Ville de Levallois organise au Centre Culturel L'Escalé, une grande exposition appelée **LEVALL'ART – LES LEVALLOISIENS S'EXPOSENT**.

## Article 2 : Participants

Cette exposition est ouverte exclusivement aux artistes habitant à Levallois et/ou aux artistes n'habitant pas la commune mais travaillant à Levallois. Cet événement s'adresse autant aux professionnels qu'aux amateurs.

## Article 3 : Dates de l'exposition

Elle se déroulera du **3 au 24 septembre 2021**.

L'exposition est ouverte au public du lundi au samedi de 9h30 à 18h30.

## Article 4 : Inscription des artistes

**Date limite : vendredi 25 juin 2021**

Les artistes devront remplir une Fiche d'information sur les œuvres exposées et une Fiche d'inscription/Règlement à retourner dûment signées.

## Article 5 : Dates de dépôt et de retrait des œuvres

**Dépôt des œuvres :** du mercredi 25 au mardi 31 août 2021 de 9h30 à 18h.

**Retrait des œuvres :** lundi 27 et mardi 28 septembre 2021 de 9h à 20h.

**Lieu de dépôt et de retrait :** accueil du Centre Culturel L'Escalé - 25 rue de la Gare

## Article 6 : Présentation des œuvres

### Nombre et taille des œuvres

Le nombre et la taille des œuvres à présenter seront déterminés en fonction du nombre d'artistes participant à l'exposition.

La fiche d'inscription comportant ces informations devra être signée et dûment remplie pour une prise en compte finale de l'inscription et retournée à l'adresse suivante :

*Lydia Tétard*

*Gestionnaire des expositions culturelles*

*Centre Culturel L'Escalé*

*25 rue de la Gare – 92300 Levallois*

Pour rappel, la date-limite de réception de cette fiche est fixée au **vendredi 25 juin 2021**.

### Présentation

*Les œuvres porteront au dos : leur titre, le nom et l'adresse de l'artiste ainsi qu'un piton d'accrochage, une corde ou toute autre fixation non dégradante pour les supports. Les œuvres seront correctement encadrées.*

*Pour information, l'organisateur réalise les cartels pour chaque artiste.*

## Refus d'œuvres

Ne seront pas admises les œuvres ayant déjà été exposées lors de la précédente édition de Levall'Art et les œuvres ayant un caractère manifeste d'injure

ou d'obscénité. L'organisateur se réserve le droit de refuser les œuvres trop fragiles et dont il ne pourra assurer la bonne conservation pendant la manifestation.

## Article 7 : Emplacements des œuvres exposées

L'organisateur peut, s'il le souhaite, prévoir un espace exclusivement réservé à un artiste de son choix, au sein de l'exposition. De plus, l'organisateur attribue les emplacements et se réserve le droit de refuser de présenter les œuvres de son choix si l'espace d'exposition est insuffisant pour le nombre d'œuvres proposées par l'artiste.

## Article 8 : Prise de vues

L'organisateur pourra librement et sans contrepartie photographier et filmer les œuvres prêtées pour les supports de communication de Levall'Art. De même, l'artiste autorise le public à photographier les œuvres prêtées pour cet événement.

## Article 9 : Assurances

L'organisateur ne prend pas en charge l'assurance des œuvres pendant leur transport aller-retour.

Mais les œuvres sont assurées par l'organisateur, dès leur arrivée à L'Escalé, à partir du mercredi 25 août au mardi 28 septembre 2021.

Les œuvres non retirées après cette date ne seront plus assurées.

Néanmoins, l'artiste pourra récupérer ses œuvres jusqu'au vendredi 15 octobre 2021 sur rendez-vous. Après cette date, l'organisateur considérera que les œuvres non récupérées font l'objet d'une donation à la Ville de Levallois.

## Article 10 : Ventes / Commission sur les ventes

Les œuvres exposées pourront être vendues par les artistes.

Une liste de prix des œuvres sera mise à disposition du public pendant toute la durée de l'exposition.

L'organisateur ne prend aucune commission sur les ventes réalisées par les artistes.

## Article 11 : Promotion de Levall'Art

L'organisateur prend en charge la communication de l'événement : affiche, cartons d'invitation, article ou brève dans Info Levallois, relations presse...

Des envois seront également réalisés afin de communiquer le plus largement possible auprès des Levalloisiens et des Hauts-de-Seine.

Chaque artiste pourra bénéficier de cartons d'invitation et d'affiches pour assurer sa propre communication et contribuer à la promotion de Levall'Art.

## Article 12 : Non-respect du règlement

En cas de non-respect d'une ou de plusieurs des clauses du présent règlement par un artiste, l'organisateur se verra dans l'obligation de lui refuser son inscription à la prochaine édition de Levall'Art.

## Article 1 : But et lieu

Afin de promouvoir la création artistique levalloisienne dans les domaines suivants : peinture, sculpture, gravure, dessin, aquarelle, pastel, photographie, broderie d'art, céramique, la Ville de Levallois organise au Centre Culturel L'Escale, une grande exposition appelée **LEVALL'ART – LES LEVALLOISIENS S'EXPOSENT**.

## Article 2 : Participants

Cette exposition est ouverte exclusivement aux artistes habitant à Levallois et/ou aux artistes n'habitant pas la commune mais travaillant à Levallois. Cet événement s'adresse autant aux professionnels qu'aux amateurs.

## Article 3 : Dates de l'exposition

Elle se déroulera du **3 au 24 septembre 2021**.

L'exposition est ouverte au public du lundi au samedi de 9h30 à 18h30.

## Article 4 : Inscription des artistes

**Date limite : vendredi 25 juin 2021**

Les artistes devront remplir une Fiche d'information sur les œuvres exposées et une Fiche d'inscription/Règlement à retourner dûment signées.

## Article 5 : Dates de dépôt et de retrait des œuvres

**Dépôt des œuvres :** du mercredi 25 au mardi 31 août 2021 de 9h30 à 18h.

**Retrait des œuvres :** lundi 27 et mardi 28 septembre 2021 de 9h à 20h.

**Lieu de dépôt et de retrait :** accueil du Centre Culturel L'Escale - 25 rue de la Gare

## Article 6 : Présentation des œuvres

**Nombre et taille des œuvres**

Le nombre et la taille des œuvres à présenter seront déterminés en fonction du nombre d'artistes participant à l'exposition.

La fiche d'inscription comportant ces informations devra être signée et dûment remplie pour une prise en compte finale de l'inscription et retournée à l'adresse suivante :

*Lydia Tétard*

*Gestionnaire des expositions culturelles*

*Centre Culturel L'Escale*

*25 rue de la Gare – 92300 Levallois*

Pour rappel, la date-limite de réception de cette fiche est fixée au **vendredi 25 juin 2021**.

### Présentation

*Les œuvres porteront au dos : leur titre, le nom et l'adresse de l'artiste ainsi qu'un piton d'accrochage, une corde ou toute autre fixation non dégradante pour les supports. Les œuvres seront correctement encadrées.*

*Pour information, l'organisateur réalise les cartels pour chaque artiste.*

## Refus d'œuvres

Ne seront pas admises les œuvres ayant déjà été exposées lors de la précédente édition de Levall'Art et les œuvres ayant un caractère manifeste d'injure

ou d'obscénité. L'organisateur se réserve le droit de refuser les œuvres trop fragiles et dont il ne pourra assurer la bonne conservation pendant la manifestation.

## Article 7 : Emplacements des œuvres exposées

L'organisateur peut, s'il le souhaite, prévoir un espace exclusivement réservé à un artiste de son choix, au sein de l'exposition. De plus, l'organisateur attribue les emplacements et se réserve le droit de refuser de présenter les œuvres de son choix si l'espace d'exposition est insuffisant pour le nombre d'œuvres proposées par l'artiste.

## Article 8 : Prise de vues

L'organisateur pourra librement et sans contrepartie photographier et filmer les œuvres prêtées pour les supports de communication de Levall'Art.

De même, l'artiste autorise le public à photographier les œuvres prêtées pour cet événement.

## Article 9 : Assurances

L'organisateur ne prend pas en charge l'assurance des œuvres pendant leur transport aller-retour.

Mais les œuvres sont assurées par l'organisateur, dès leur arrivée à L'Escale, à partir du mercredi 25 août au mardi 28 septembre 2021.

Les œuvres non retirées après cette date ne seront plus assurées.

Néanmoins, l'artiste pourra récupérer ses œuvres jusqu'au vendredi 15 octobre 2021 sur rendez-vous. Après cette date, l'organisateur considérera que les œuvres non récupérées font l'objet d'une donation à la Ville de Levallois.

## Article 10 : Ventes / Commission sur les ventes

Les œuvres exposées pourront être vendues par les artistes.

Une liste de prix des œuvres sera mise à disposition du public pendant toute la durée de l'exposition.

L'organisateur ne prend aucune commission sur les ventes réalisées par les artistes.

## Article 11 : Promotion de Levall'Art

L'organisateur prend en charge la communication de l'évènement : affiche, cartons d'invitation, article ou brève dans Info Levallois, relations presse... Des envois seront également réalisés afin de communiquer le plus largement possible auprès des Levalloisiens et des Altoséquanais.

Chaque artiste pourra bénéficier de cartons d'invitation et d'affiches pour assurer sa propre communication et contribuer à la promotion de Levall'Art.

## Article 12 : Non-respect du règlement

*En cas de non-respect d'une ou de plusieurs des clauses du présent règlement par un artiste, l'organisateur se verra dans l'obligation de lui refuser son inscription à la prochaine édition de Levall'Art.*